


ADULLACT

*Association des Développeurs et des Utilisateurs de **Logiciels Libres**
pour les **Administrations** et les **Collectivités** Territoriales*

Assemblée Générale Ordinaire

ADULLACT

Compte rendu de séance du 25 juin 2020

En Visio-Conférence

soit

Un document de 24 pages

incluant le compte-rendu (jusqu'à la page 14)

et

ses annexes (pages 15 à 24)

diffusion :

aux représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés, des associations, des établissements d'enseignement, et des entreprises, ainsi qu'aux personnes physiques adhérentes de l'association

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport moral**
- 2. Rapport d'activité**
- 3. Rapport financier**
- 4. Présentation des comptes analytiques 2019**
- 5. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes**
- 6. Approbation des comptes par l'Assemblée Générale**
- 7. Résolution sur l'affectation du résultat**
- 8. Présentation du budget prévisionnel 2020**
- 9. Questions / informations diverses**

ANNEXES

- | | |
|-----------------------|--|
| Annexe 1 : | Liste des correspondants présents |
| Annexe 1 bis : | Liste des membres représentés |
| Annexe 1 ter : | Liste des correspondants invités |
| Annexe 2: | Graphique de présentation des adhérents par type de collectivités |
| Annexe 3 : | Etat des lieux des adhésions/résiliations |
| Annexe 4 : | Compte de résultat 2019 |
| Annexe 5 : | Bilan 2019 |
| Annexe 6 : | Budget prévisionnel 2020 |

PRÉAMBULE

14h18 – Le décompte des membres ayant émargé et des pouvoirs ayant été transmis préalablement à la séance permet de constater que **68 membres sont présents et 41 sont représentés, soit au total 109 voix : le quorum étant situé à 89 voix, soit un quart des 354 membres à jour de cotisation, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale délibère valablement.**

Pour animer cette séance, **M. François ELIE** est accompagné de **M. Pascal KUCZYNSKI**, Délégué Général de l'ADULLACT.

Mme Laetitia BOYER est nommée secrétaire de séance.

M. Pascal KUCZYNSKI, Délégué Général de l'ADULLACT, prononce un mot de bienvenue à l'attention des membres présents et les remercie chaleureusement pour leur participation. Il énonce l'ordre du jour aux adhérents présents et donne la parole à **M. François ELIE**, Président de l'ADULLACT.

Conformément à l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, cette Assemblée Générale Ordinaire se tient en visio-conférence.

Cette Assemblée Générale Ordinaire est enregistrée et restera disponible 4 mois (fin octobre 2020)¹.

RAPPORT MORAL :

14h20 – **M. François ELIE** débute son rapport moral en saluant les progrès continus de l'Adullact , notamment avec l'adoption d'un gitlab sur la forge, à la demande de l'État.

M. François ELIE souligne aussi les progrès du label Territoire Numérique Libre et la reconnaissance dont bénéficie le Comptoir du Libre, qui est à la fois un croisement entre les projets avec leurs communautés, les utilisateurs et les collectivités.

Il poursuit en se félicitant de la qualité des relations que l'Adullact entretient avec l'État (projet DcANT), ainsi qu'avec d'autres groupements de collectivités mutualisantes (DECLIC, FNCCR, AMF...) et préconise une poursuite du travail en ce sens.

M. François ELIE remercie l'équipe de l'Adullact pour son implication, ses compétences et reconnaît une excellente animation d'équipe.

M. François ELIE constate un succès confirmé de S2LOW, un projet «Départements et Notaires» qui est un modèle de gouvernance, le lancement de DirectMairie, le projet Démarches Simplifiées qui continue, ainsi que celui du Stockage SEDA...

Dans un sens plus général, **M. François ELIE** poursuit en précisant que depuis des années, les 500 plus grosses machines du monde sont sous Linux, SpaceX a d'ores et déjà envoyé 32 000 ordinateurs Linux dans l'espace, et constate que la société Microsoft reconnaît aujourd'hui ses erreurs des années durant en matière de logiciel libre (cf. rapports Halloween-Eric S. Raymond).

M. François ELIE cite Framasoft en indiquant que « la route est longue mais la voie est libre ».

A propos du logiciel libre, les arguments ont évolué. La liberté mise en avant au départ ne suffisant

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=C7G3kuO9J40>

plus, les économies d'échelle, la «scalabilité» et les coûts de sortie ont ensuite été avancés, de même que la sécurité. Plus récemment, **M. François ELIE** indique que la souveraineté est au cœur des préoccupations en raison de la crise sanitaire sans précédent et des tensions internationales. La survie des systèmes d'informations est en jeu et le logiciel libre pourrait être davantage utilisé dans les collectivités à la faveur de cette crise.

M. François ELIE poursuit en indiquant que l'Adullact a renforcé sa communication, mais le monde du logiciel libre est très morcelé. Il constate l'absence quasi-totale du numérique dans les programmes des élections municipales.

M. François ELIE termine en proposant de mobiliser sur deux terrains: avoir davantage d'élus actifs au sein de l'association et avoir des relais parmi les parlementaires.

M. François ELIE soumet son rapport moral à l'approbation de l'Assemblée Générale.

14h28 - vote: approuvé à la majorité (7 abstentions)

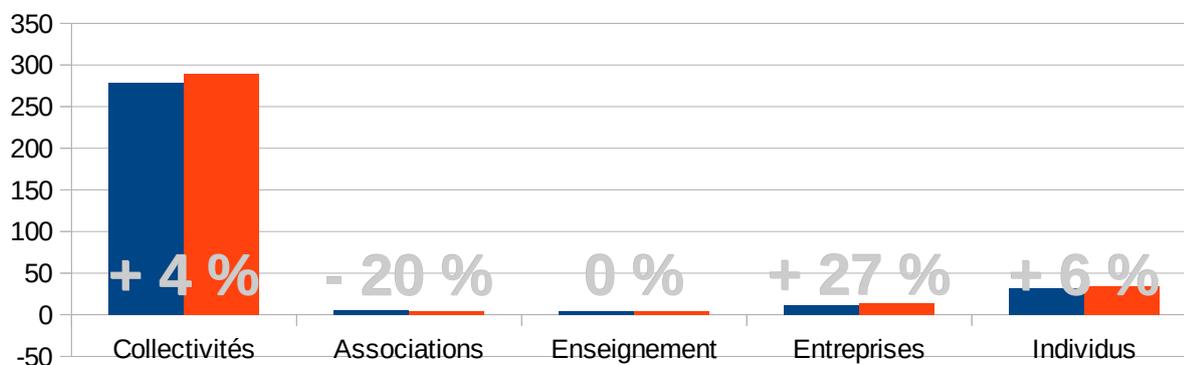
RAPPORT D'ACTIVITÉ

14h30 - M. François ELIE donne ensuite la parole à **M. Pascal KUCZYNSKI**, pour la présentation du rapport d'activité.

M. Pascal KUCZYNSKI souhaite tout d'abord présenter l'équipe de l'ADULLACT présente en 2019 et rappelle que, suite à la décision votée en Conseil d'administration, le recrutement d'un développeur en CDI s'est concrétisé en novembre 2019. Il a pour mission le développement du Comptoir du Libre, ainsi que d'autres projets selon l'activité de l'association.

ÉTAT DES ADHÉSIONS

ÉVOLUTION DES ADHÉRENTS 2018 vs. 2019



14h33 - M. Pascal KUCZYNSKI commente la progression des adhésions.

Il constate que le nombre d'adhésions a augmenté, mais le chiffre d'affaires a baissé. Cela s'explique par le fait que des adhérents importants ont quitté l'association ainsi que par une hausse des résiliations en 2019. Le détail en sera apporté ci-dessous.

Il présente une courbe des résiliations depuis 2005 sur laquelle on remarque une évolution en «dents de scie». Il précise que, malgré des analyses, il est très difficile d'expliquer ces modulations.

M. Pascal KUCZYNSKI affiche à l'Assemblée Générale des diagrammes indiquant la répartition des adhérents selon le type de collectivités territoriales².

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en présentant une répartition par collèges et indique qu'il y a une augmentation des villes adhérentes, ainsi que des établissements publics qui sont nombreux à mutualiser.

Un départ important est à noter en 2019: celui de l'État qui n'a pas souhaité renouveler la convention conclue avec Adullact depuis de nombreuses années. Au 1^{er} janvier 2020, une nouvelle convention a été signée avec la Dinum.

D'autres départs ont ponctué l'année 2019: le syndicat Mégalis (maturité suffisante du syndicat en terme de logiciel libre qui estime ne plus avoir besoin de l'Adullact), la Région Occitanie (raison économique) et Toulon Provence Méditerranée (travaux avec l'UGAP).

M. François RAYNAUD s'interroge sur la notion de maturité en logiciel libre.

M. Pascal KUCZYNSKI reprend l'explication apportée par le syndicat Mégalis qui indique que l'adhésion à l'association passait par un accompagnement dans la notion de logiciel libre. Le syndicat s'estime aujourd'hui autonome sur les outils libres et ne juge plus utile d'adhérer.

M. Pascal KUCZYNSKI, faisant suite à la question de **Mme Claudine CHASSAGNE**, précise que de nombreuses petites communes ont rejoint l'Adullact. Un graphique existe et est tenu à jour d'année en année pour présenter l'évolution des adhésions par tranches. Ce graphique est tenu à disposition.

M. François ELIE reprend la question de **M. Philippe ALLART** : «Si l'association est perçue comme un prestataire de services, elle entre forcément en concurrence avec d'autres prestataires?» et précise que l'essentiel est de mutualiser et rester en contact permanent avec ceux qui souhaitent mutualiser.

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle que l'association ne propose aucune assistance en ligne ni aucun service à valeur ajoutée à ses adhérents. Il estime au contraire que les services que l'association offre à ses membres génèrent du chiffres d'affaires aux entreprises.

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en mettant l'accent sur les EPCI. Le nombre de conventions a baissé en faveur des adhésions mutualisées.

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en détaillant aux participants la balance des nouvelles adhésions/résiliations.

En 2019, l'ADULLACT a donc enregistré 48 nouvelles adhésions, contre 36 en 2018, selon la répartition suivante:

- 1 conseil départemental

2 Voir annexe 2

- 13 communes
- 4 EPCI
- 1 CDG
- 14 établissements publics
- 1 GIP
- 3 entreprises
- 11 personnes physiques

Ainsi, **M. Pascal KUCZYNSKI** indique que ces nouvelles adhésions représentent un volume de nouvelles cotisations de 51 090,00 €.

- Collège collectivités (33)
 - CCAS de Saint-Louis
 - Caisse des écoles Saint Louis
 - CCAS Agde
 - CCAS Chavieu-Chavagneux
 - CDG Saône et Loire
 - CA Grand Besancon
 - EP-CA Sarreguemines
 - CA Niort
 - CC Orange
 - CD Moselle
 - GIP rest Grandlhétois
 - Mairie d'Evry-Courcouronnes
 - Mairie de Beaupont
 - Mairie de Bourg l'évêque
 - Mairie de Cébazan
 - Mairie de Chavieu-Chavagnieux
 - Mairie de Genay
 - Mairie de Le Port
 - Mairie de Noves
 - Mairie de Romagnat
 - Mairie de Saint Nazaire d'Aude
 - Mairie de Sevrans
 - Mairie de Tigery
 - Mairie de Tréméry
 - EP Horizon Réunion
 - EP Régie Auvergne Numérique
 - EP SMACFA
 - EP Energie Haute-Garonne
 - EP Syndicat Forestier
 - EP SIAE du Sevrans
 - EP SIPGAP
 - EP SMABI

- EP Syndicat du Salève
- EP Fibre 34
- Collège entreprises (3)
 - Advanced Prologue Innovation
 - APITECH
 - EDISSYUM
- Collège individus (11)
 - M. Brogniart
 - Mme Guibert
 - Mme Guigue
 - M. Her
 - Mme Jean-Jean
 - Mme Kopp Castinel
 - M. Morfin
 - M. Pasqualini
 - M. Peyratout
 - M. Philippot
 - Mme Vergely

En 2019, l'ADULLACT a enregistré 24 résiliations ou transferts :

- Administration (1)
 - DINSIC
- EPCI (3)
 - CIAS Mont de Marsan
 - CA Grand Besançon
 - TPMED
- CDG (1)
 - CDG Ain
- Villes (11)
 - Aspach (57)
 - Azoudange (57)
 - Beaulieu (34)
 - Bezouze (30)
 - Evry (91)
 - Longages (31)
 - Niort (79)
 - Orange (84)
 - Ruel Malmaison (92)
 - Saint Dié (88)
 - Sedan (08)
- Etablissements publics (8)
 - CCAS Niort
 - COVALDEM
 - FRAC Réunion

- Mégalis
- NEF Angoulême
- ScoT Faucigny
- Syndicat du Vivier
- Région Occitanie

LA FORGE ADULLACT

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en portant à la connaissance des adhérents le nombre très important de nouveaux projets sur la forge actuelle, le GitLab.

Cela représente 275 nouveaux projets en 2019.

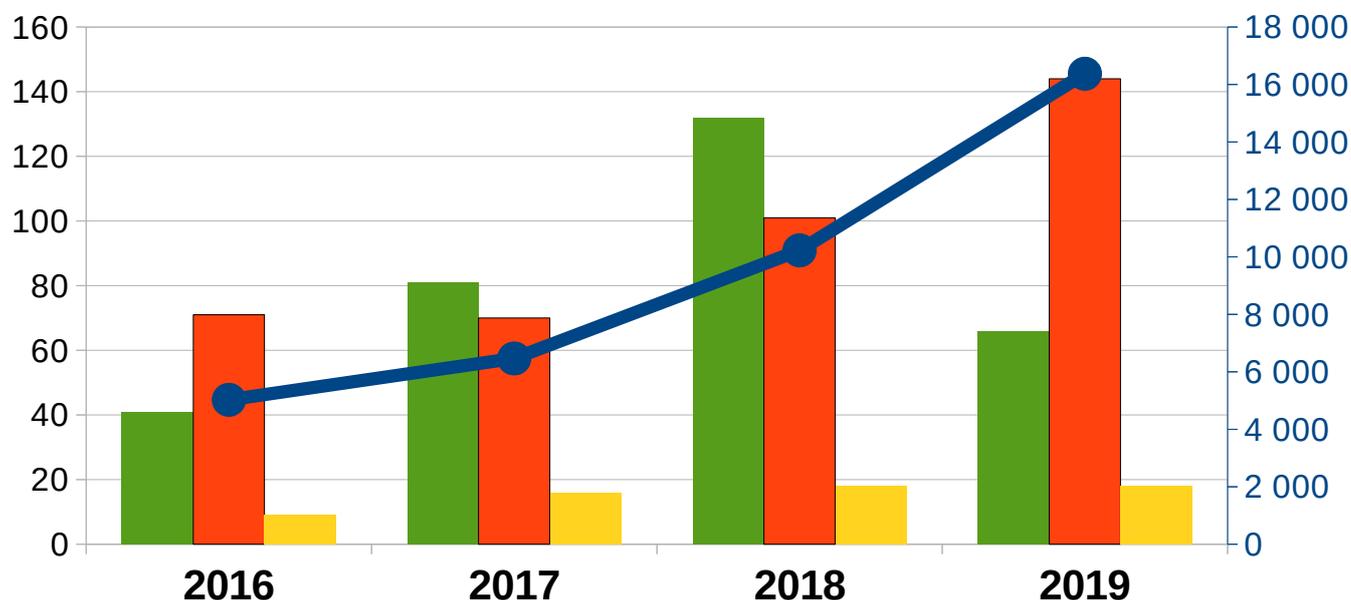
LE COMPTOIR DU LIBRE

M. Pascal KUCZYNSKI souligne la nette augmentation des utilisateurs sur le Comptoir du Libre, très souvent cité dans la communication de l'Adullact.

Comptoir du Libre

ACTIVITÉ 2016-2019

- nouveaux Logiciels
- nouveaux Utilisateurs
- nouveaux Témoignages



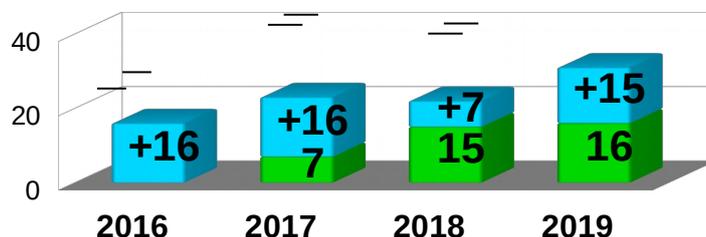
Le nombre de témoignages restent faibles et **M. François ELIE** encourage tous les utilisateurs à déposer leurs retours.

LE LABEL TERRITOIRE NUMÉRIQUE LIBRE

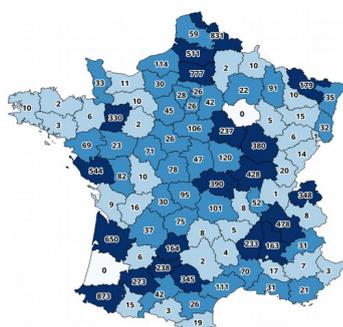
M. Pascal KUCZYNSKI souligne une très belle session 2019 pour le label, dont la remise des prix a eu lieu lors du Congrès des Maires. Il met en avant la fidélité des labellisés.

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle que les formulaires sont en ligne pour l'édition 2020 et encourage l'Assemblée à y participer.

Participations au label



S2LOW



M. Pascal KUCZYNSKI présente une carte détaillée par département des utilisateurs S2LOW. Il rappelle que plus de 10 000 collectivités y sont inscrites.

WEBMARCHE

M. Pascal KUCZYNSKI présente un graphique des marchés publics reprenant le nombre de consultations et de réponses pour l'année 2019.

I-DELIBRE

M. Pascal KUCZYNSKI indique que plus de 200 collectivités sont aujourd'hui utilisatrices d'I-Delibre.

ASQATASUN

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle qu'ASQATASUN est un service qui permet de mesurer automatiquement le niveau d'accessibilité d'un site web. Il précise que la DINUM utilise ASQATASUN. Un travail commun est d'ailleurs en cours afin de travailler à l'amélioration de l'outil.

STOCKAGE SEDA

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle que ce service a été lancé en 2018. La maintenance sera assurée API, après une mise en concurrence avec le SIB (Syndicat Interhospitalier de Bretagne).

DIRECTMAIRIE

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle la mise en place de ce nouveau service depuis la précédente

Assemblée Générale (juin 2019) et encourage tous les membres à le tester.

ÉTAT DES LIEUX DU SERVICE DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

M. Pascal KUCZYNSKI décrit ce service en expliquant qu'il s'agit de proposer un service « Démarches Simplifiées » à ses membres sous licence libre en démontrant qu'il est reproductible. La première étape a consisté à automatiser l'installation tout en permettant une personnalisation du service. La deuxième étape sera de travailler sur l'ajout de nouvelles fonctionnalités, toujours en relation étroite avec l'équipe de la DINUM.

ÉTAT DES LIEUX DES GROUPES DE TRAVAIL

M. Pascal KUCZYNSKI présente les 6 groupes de travail tenus en 2019. Il précise que ces groupes de travail ont eu lieu en présentiel mais à l'avenir, ils se tiendront davantage à distance.

ANIMATIONS: SALONS ET ORGANISATIONS

M. Pascal KUCZYNSKI indique que l'association a participé à de nombreux salons en 2019. Il annonce également que 35 réunions ont eu lieu avec les services de l'État.

COMMUNICATION

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle que l'Adullact a quitté Facebook en 2019, mais reste sur Mastodon, Twitter et LinkedIn. En 2019, on enregistre 11 publications portant sur l'Adullact (Courrier des Maires, Archimag, Libération...) et 7 articles mentionnant l'Adullact.

RAPPORT FINANCIER

15h38 - M. Pascal KUCZYNSKI invite **M. Vincent LAMBERT**, Expert-Comptable à Montpellier, à présenter le rapport financier.

M. Vincent LAMBERT confirme un total de produits de fonctionnement d'un montant de 761 000 €, un résultat excédentaire de 17 700 €. La trésorerie finale au 31/12/2019 s'élève à 640 000 €.

Concernant les ressources associatives, les cotisations adhérents représentent 755 000€, avec une diminution de 1,6% par rapport à 2018.

Le montant des prestations extérieures s'élèvent à 152 000€ (maintenances, compléments aus développements internes, développement des services associatifs, hébergement).

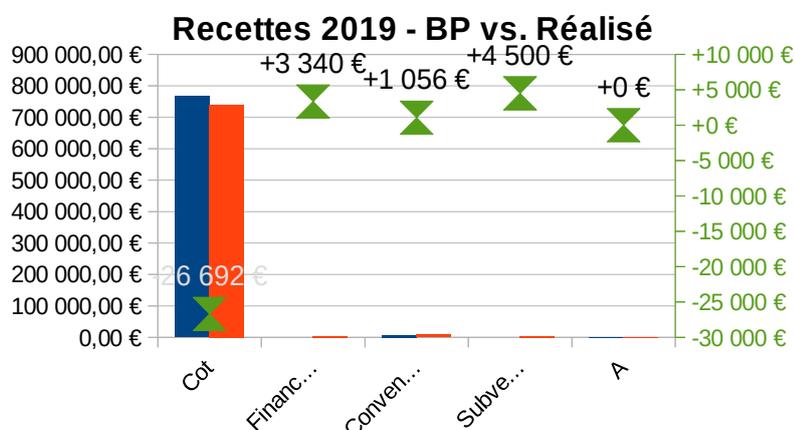
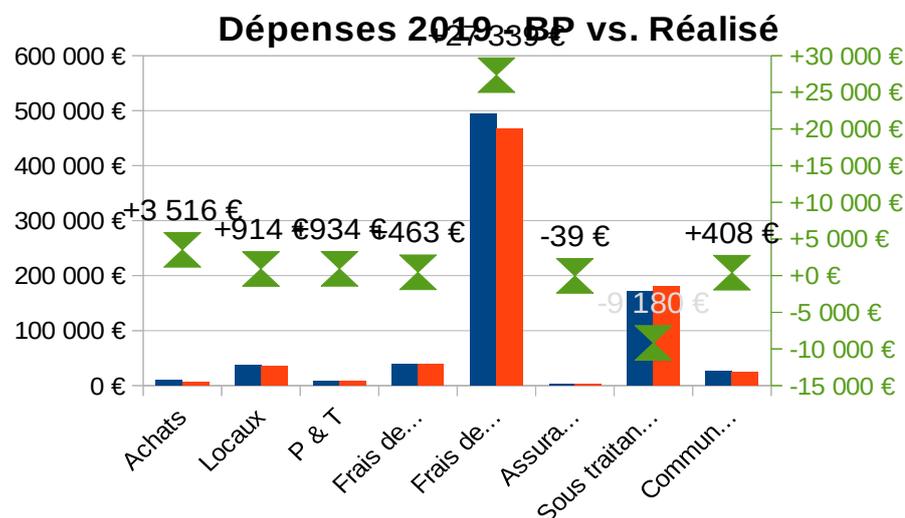
M. Vincent LAMBERT poursuit en indiquant que les charges de fonctionnement s'élèvent à 172 000 €, avec une diminution des frais de déplacement et une augmentation des honoraires liés à la mise en conformité RGPD et honoraires de publicité.

M. Vincent LAMBERT indique que les charges de personnel représentent 409 000 €, la masse salariale étant stable par rapport à 2018.

M. Vincent LAMBERT détaille ensuite le bilan de l'association. Les fonds associatifs représentent 599 000€ qui correspondent aux excédents de l'association depuis sa création.

M. Vincent LAMBERT conclut son intervention en indiquant que la structure financière de l'association est solide.

M. Pascal KUCZYNSKI remercie **M. Vincent LAMBERT** et invite à une comparaison entre le budget prévisionnel 2019 et les dépenses effectivement réalisées. On peut noter une économie de 27 000€ concernant les frais de personnel due au recrutement tardif d'un développeur et une dépense de +9 000€ due au déménagement de la forge en fin d'année 2019 et aux honoraires pour la mise en conformité RGPD, qui n'avait pas été budgétés.



Concernant les recettes, une diminution des cotisations de 26 600€ par rapport aux prévisions est à noter. Le budget prévisionnel prévoyait +2 % d'augmentation par rapport à 2018, alors qu'elle n'a été que de 1,5 %. Des recettes non budgétisées ont permis d'amortir cette baisse pour un montant de 8 800€ (sous-traitance du stand lors du Salon des Maires, Fafiec...).

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en présentant les comptes analytiques pour l'année 2019. Il constate que la gestion interne a diminué (32% vs. 34 % en 2018), alors que les services en ligne ont augmenté (29 % vs. 22 % en 2018).

M. Pascal KUCZYNSKI invite **M. Nicolas CARILLIER**, représentant **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, à venir présenter les conclusions de son audit sur les comptes 2019 de l'ADULLACT réalisé au 1^{er} trimestre 2020.

M. Nicolas CARILLIER débute son analyse en rappelant la mission du Commissaire aux Comptes. Il précise que deux rapports sont établis dans le cadre de cette mission, la certification

de la comptabilité annuelle et le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Pour l'année 2019, **M. Nicolas CARILLIER** certifie sans réserve et sans observation que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice, ainsi que de la situation financière et du patrimoine.

Dans le cadre de son rapport spécial sur les conventions réglementées, **M. Nicolas CARILLIER** rappelle que ce rapport a pour objectif de préciser les relations conventionnées existantes entre l'association ADULLACT et ses administrateurs, de manière directe ou interposée.

À ce titre, aucune convention nouvelle ou modifiée n'a été identifiée.

M. Nicolas CARILLIER rappelle que suite à l'audit FEDER qui a eu lieu en 2019, 20 000€ ont été refusés. Ayant déjà provisionné 15 000€ par prudence, l'impact sur l'exercice 2019 est donc de 5 000€.

M. François ELIE soumet son rapport financier à l'approbation de l'Assemblée Générale.

16h06 - vote : approuvé à unanimité

RÉSOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

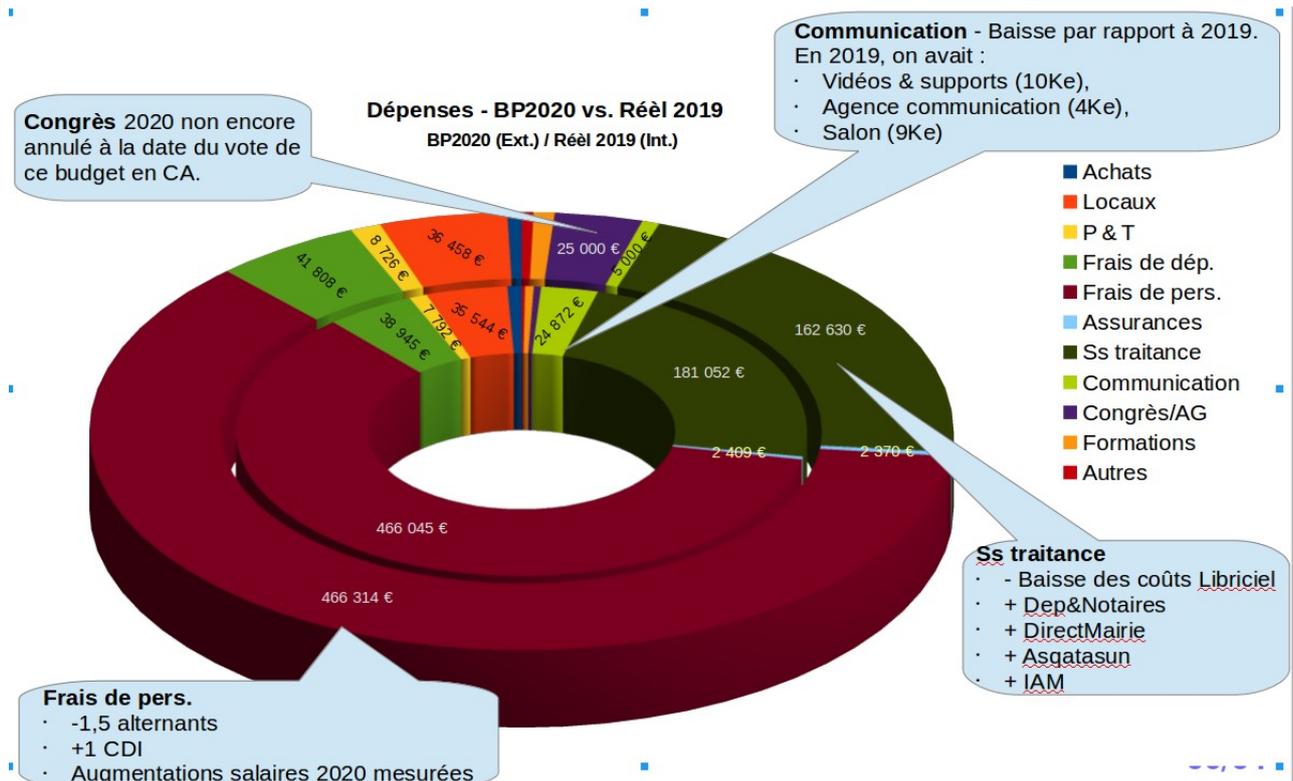
16h07 - Sur les recommandations de **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, et pour mise en conformité, il a été décidé de procéder annuellement à un vote sur l'affectation du résultat net de l'exercice écoulé.

M. François ELIE propose donc à l'Assemblée Générale d'approuver l'affectation en «report à nouveau» du résultat net 2019 soit 17 711 €.

16h09 - vote : approuvée à la majorité (1 abstention)

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

16h10 - **M. Pascal KUCZYNSKI** commente brièvement le budget prévisionnel 2020 établi par les membres du Conseil d'Administration de l'ADULLACT.



M. Pascal KUCZYNSKI rappelle que ce budget prévisionnel a été validé par le Conseil d'Administration en avril 2020, période au cours de laquelle il était encore difficile de prévoir si le congrès 2020 pourrait avoir lieu, d'où les 25 000€ qui sont restés budgétisés pour cet événement.

PRÉSENTATION D'UN OUTIL CITOYEN : IDQUART

16h15 – **M. Pascal KUCZYNSKI** invite **Mme Marie-Hélène BRU-DURE**, Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées à présenter l'outil citoyen IDQUART.

Un problème technique affectant la connexion de **Mme Marie-Hélène BRU-DURE** oblige **M. Pascal KUCZYNSKI** à proposer une modification de l'ordre des présentations.

PRÉSENTATION DE LA CONVENTION ADULLACT-DINUM

16h19 - **M. Pascal KUCZYNSKI** invite **M. Bastien GUERRY**, DINUM, à présenter la convention. **M. Bastien GUERRY** débute par un historique du partenariat ADULLACT-DINUM (anciennement DINSIC). Il souligne que de nouvelles directives ont conduit à préciser ce partenariat sous la forme d'une convention.

M. Bastien GUERRY développe les 7 points de cette convention:

1. Accompagnement par l'association de l'administration centrale pour la publication de code source sur la forge logicielle de l'Adullact
2. Promotion par l'Adullact du catalogue de solutions numériques du programme DCANT auprès de ses membres
3. Accompagnement du pôle design des services numériques de la DINUM sur l'évaluation de l'accessibilité des sites web des administrations centrales
4. Contribution aux produits open source du programme BETA

5. Accompagnement de la mission Etalab au sein de la DINUM pour le référencement des codes sources des organismes publics sur la plateforme code.etalab.gouv.fr
6. Apport d'expertise sur les logiciels libres référencés sur le Socle Interministériel de Logiciels Libres (SILL)
7. Conduites d'études d'opportunités par l'Adullact en vue de déployer des offres de services à l'attention des collectivités locales basées sur les logiciels libres développés par l'État, notamment demarches-simplifiees.fr et «Vitam as a service».

M. Pascal KUCZYNSKI remercie **M. Bastien GUERRY** pour sa présentation.

PRÉSENTATION D'UN OUTIL CITOYEN : IDQUART (suite)

M. Pascal KUCZYNSKI convie **Mme Marie-Hélène BRU-DURE** à prendre la parole.

Mme Marie-Hélène BRU-DURE, Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées précise qu'elle est accompagnée par **M. Pascal MORA**, Maire de Gelos et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées et **Mme Valérie VIRON-MESSEN**, DGS de la mairie de Gelos.

Mme Marie-Hélène BRU-DURE présente le projet d'outil citoyen IDQUART pour lequel l'appui d'Adullact est sollicité.

Mme Marie-Hélène BRU-DURE dévoile une vidéo de présentation du projet.

M. Pascal MORA prend la parole afin d'exposer ses projets de choix d'aménagement des voies via cette application de démocratie participative.

M. Pascal KUCZYNSKI reprend une question posée sur le tchat et interroge sur la nécessité d'un nouvel outil alors que des solutions libres existent déjà (Decidim).

Mme Marie-Hélène BRU-DURE explique que des solutions payantes existent bien à ce jour, mais souhaite développer une véritable outil d'aide à la décision pour les élus qui inclut une méthodologie.

Cet outil propose aussi aux citoyens d'être pleinement acteurs de leur environnement.

M. Pascal MORA poursuit en insistant sur le défi de la transition écologique et sur le soutien nécessaire des citoyens sur les projets entrepris.

M. François ELIE propose d'organiser rapidement un groupe de travail sur le sujet.

Suite à une question portant sur les différentes étapes d'accès à cet outil, **Mme Marie-Hélène BRU-DURE** précise que le cahier des fonctionnalités va être affiné. La prochaine étape peut être une aide d'autres collectivités afin de tester l'outil.

Une réunion est prévue entre **M. François ELIE** et le DGS de la Communauté d'Agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées afin d'avancer sur le projet.

Le Conseil Départemental de Gironde demande si la méthode est finalisée.

Mme Marie-Hélène BRU-DURE précise que c'est une méthode de choix sur critères objectifs. Elle précise vouloir renouer le dialogue avec les citoyens.

M. Pascal KUCZYNSKI constate que de nombreuses collectivités sont intéressées alors même que le logiciel n'a pas encore été développé.

Il remercie **Mme Marie-Hélène BRU-DURE** pour sa présentation.

M. François ELIE félicite les permanents de l'Adullact pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

17h04 – Le Président remercie l'Assemblée pour sa participation, avant de clore

l'Assemblée Générale.

François ELIE
Président de l'ADULLACT

Laetitia BOYER
Secrétaire de séance

ANNEXE 1 : Liste des correspondants membres présents

- 1 François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 2 Christelle GRENIER, CA Valence Romans Agglo
- 3 Adrien LOYAT, CIG Petite Couronne
- 4 Samuel BONNEAUD, Clermont Auvergne Métropole
- 5 Ghislain PONGY, Communauté d'Agglomération d'Alès
- 6 Frédéric BEVIA, Conseil Départemental de la Gironde
- 7 Mathieu GAVET, Conseil Départemental de l'Ain
- 8 Stéphane NORGEOT, Conseil Départemental des Côtes d'Armor
- 9 Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- 10 Alain Mercier, Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- 11 Didier GALLAND, Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
- 12 Patrick GOVINDIN, CCAS de Saint Louis
- 13 Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge
- 14 Stéphanie CAUSSE, Centre de Gestion de la Haute-Garonne
- 15 Richard MORO, COGITIS
- 16 Anne GLOCK, Communauté de Communes Sauer- Pechelbronn
- 17 Pascale LE THUAUT, Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine
- 18 Hubert CAHEN, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- 19 Emmanuel VIVE, ADICO
- 20 Cédric MACAUD, e-Collectivités Vendée
- 21 Christophe DUBREUIL, GIP Recia
- 22 Daniel COISSARD, GIP Maximilien
- 23 Stéphane Collet, DINUM
- 24 Jean-François MARTEL, Ville d'Albi
- 25 François RAYNAUD, Ville d'Arles
- 26 Jean-Claude LAFONT, Mairie de Lettret
- 27 Hélène REIGNER-CHOMETTE, Mairie de Limoges
- 28 Martine CHARASBOUSKA, Ville de Marseille
- 29 Sébastien SAUNIER, Mairie de Mions
- 30 Hervé GROS, Ville de Pertuis
- 31 Jean-Claude HUSSON, Ville de Saint Arnoult en Yvelynes
- 32 Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 33 Philippe EYRAUD, Mairie de Mont de Marsan
- 34 Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge
- 35 Stéphane CLERCQ, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- 36 Bruno LAURET, Conseil Régional de la Réunion
- 37 Aurélie SCHMITT, Métropole Rouen Normandie
- 38 Magali DELLA CORTE, Orléans Métropole
- 39 Lenny CARTIER, Somme Numérique
- 40 Didier MARION, Mairie d'Arles
- 41 Christophe LE BIVIC, Syndicat Mixte Gironde Numérique
- 42 Ludovic BAYLE, Syndicat Mixte Numérian
- 43 François RAYNAUD, Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue
- 44 Juliette KURTZMANN, Territoires Numériques BFC
- 45 Pierre JARRET, Ligue de l'enseignement- Fédération de l'Aisne

- 46 Patrick ABIVEN, APITECH
- 47 Joëlle BACONNIER, Advanced Prologue Innovation
- 48 Laurent SEGUIN, AFUL
- 49 Sophie LACROIX, ATREAL
- 50 Said BELAOUNI, Edissyum
- 51 Laurent SEGUIN, Entrouvert
- 52 Philippe HEMMEL, La Mouette
- 53 Philippe ALLART, Individuel
- 54 Christophe CAZIN, Individuel
- 55 Daniel COISSARD, Individuel
- 56 Christophe DUBREUIL, Individuel
- 57 François ELIE, Individuel
- 58 Hervé GROS, Individuel
- 59 Pierre JARRET, individuel
- 60 Marie-Jo KOPP-CASTINEL, Individuel
- 61 Pascal KUCZYNSKI, Individuel
- 62 Jean-François MORFIN, Individuel
- 63 Jean PEYRATOUT, Individuel
- 64 Béatrice PRADILLON, Individuel
- 65 Armand STEIGER, Individuel
- 66 Patrick SYLVESTRE, Individuel
- 67 Franz-Albert VAN DEN BUSSCHE, Individuel
- 68 Jacques CHAMPAIN, Conseil Départemental des Deux-Sèvres

ANNEXE 1 bis : Liste des membres représentés

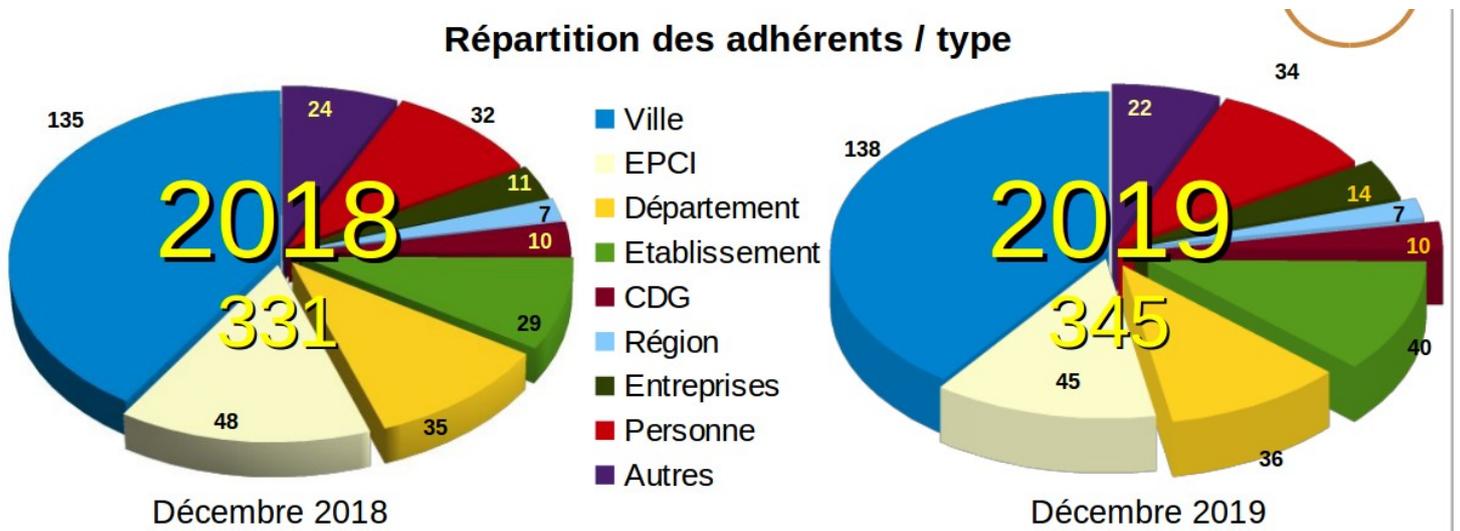
- 1 Association pour l'informatisation des Communes de la Région d'Issoire, pouvoir en blanc remis à Ludovic BAYLE, SM Numérian
- 2 CCAS de Perpignan, pouvoir en blanc remis à Armand STEIGER, Mairie de Savigny/Orge
- 3 Centre de Gestion de l'Isère, pouvoir en blanc remis à Stéphanie CAUSSE, Centre de Gestion de Haute-Garonne
- 4 Centre de Gestion de Lozère, pouvoir en blanc remis à Didier GALLAND, Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
- 5 Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, pouvoir en blanc remis à Didier GALLAND, Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
- 6 Communauté d'Agglomération SICOVAL, pouvoir en blanc remis à Jean-Paul BONNEAUD, Clermont Auvergne Métropole
- 7 Conseil Départemental de l'Orne, pouvoir en blanc remis à Stéphane CLERCQ, Conseil départemental des Pyrénées Orientales
- 8 Conseil Départemental de Loire Atlantique, pouvoir en blanc remis à Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- 9 Conseil Régional des Hautes-Alpes, donne pouvoir à JP CHIRON, CR Nouvelle-Aquitaine
- 10 Ville d'Eybens, pouvoir en blanc remis à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint-Martin d'Uriage
- 11 Ville de Leucate, donne pouvoir à Jean-Claude HUSSON, Ville de Saint Arnoult en Yvelines
- 12 Ville de Liancourt Saint-Pierre, donne pouvoir à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 13 Ville de Loupershouse, pouvoir en blanc remis à Didier MARION, Ville d'Arles
- 14 Ville de Bollène, donne pouvoir à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 15 Ville de Caubiac, pouvoir en blanc remis à Didier MARION, Ville d'Arles
- 16 Ville de Clichy sous Bois, pouvoir en blanc remis à Didier MARION, Ville d'Arles
- 17 Ville de Noves, pouvoir en blanc remis à Didier MARION, Ville d'Arles
- 18 Ville de Saint Hilaire du Harcouët, donne pouvoir à Jean-Claude HUSSON, Ville de Saint Arnoult en Yvelines

- 19 Ville de Vienne, donne pouvoir à Jean-Claude HUSSON, Ville de Saint Arnoult en Yvelines
- 20 Ville de Villenave d'Ornon, donne pouvoir à Jean-Claude HUSSON, Ville de Saint Arnoult en Yvelines
- 21 SDIS de l'Ain, donne pouvoir à Mathieu GAVET, Conseil Départemental de l'Ain
- 22 SDIS de Meurthe-et-Moselle, pouvoir en blanc remis à Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- 23 SDIS du Jura, donne pouvoir à Stéphane CLERCQ, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- 24 SOLURIS, pouvoir en blanc remis à Cédric MACAUD, e-Collectivités Vendée
- 25 Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues, pouvoir en blanc remis à Juliette KURTZMANN, Territoires Numériques BFC
- 26 Syndicat Forestier Diebling, pouvoir en blanc remis à Richard MORO, COGITIS
- 27 Syndicat Aménagement et Entretien Sevron Solnan, pouvoir blanc en remis à Juliette KURTZMANN, Territoires Numériques BFC
- 28 Manche Numérique, pouvoir en blanc remis à Juliette KURTZMANN, Territoires Numériques BFC
- 29 AMZEN, pouvoir en blanc remis à Laurent SEGUIN, ENTROUVERT
- 30 Info Com Services, pouvoir en blanc remis à Said BELAOUNI, Edyssium
- 31 Libriciel Scop, pouvoir en blanc remis à Sophie LACROIX, ATREAL
- 32 PLOSS Auvergne Rhône Alpes, donne pouvoir à Philippe HEMMEL, Association La Mouette
- 33 Agence Française Informatique, pouvoir en blanc remis à Laurent SEGUIN, ENTROUVERT
- 34 EducOOo, donne pouvoir à Pierre JARRET, Ligue Enseignement, Fédération de l'Aisne
- 35 Louis COSTEPLANE, donne pouvoir à François ELIE, individu
- 36 GUIGUE Charlotte, donne pouvoir à Pascal KUCZYNSKI, individu
- 37 Fabio PASQUALINI, pouvoir en blanc remis à Béatrice PRADILLON, individu
- 38 Maëlic PHILIPPOT, donne pouvoir à Béatrice PRADILLON, individu
- 39 Isabelle VERGELY, pouvoir en blanc remis à Béatrice PRADILLON, individu
- 40 Ville de Gières, donne pouvoir à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint-Martin d'Uriage
- 41 CCAS de Savigny sur Orge, donne pouvoir à Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge

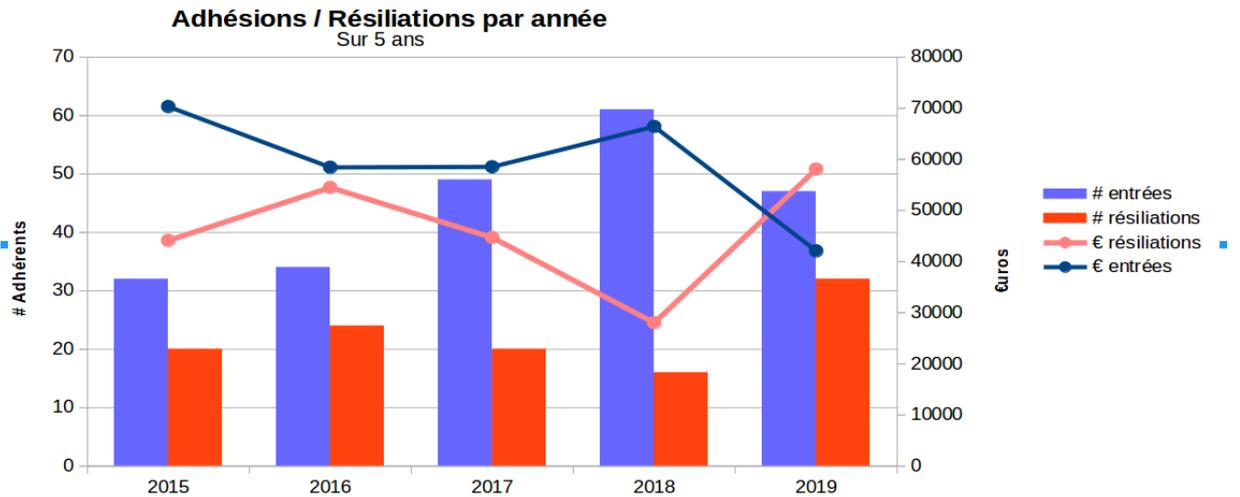
ANNEXE 1 ter : Liste des correspondants invités

- | | | | |
|---|--|---|--------------------------|
| 1 | Vincent LAMBERT, Cabinet comptable LAMBERT | 2 | Nicolas CARILLIER, KPMG |
| 3 | Bastien GUERRY, DINUM | 4 | Laetitia BOYER, ADULLACT |
| 5 | Marie-Hélène BRU-DURE, PAU Agglomération | | |

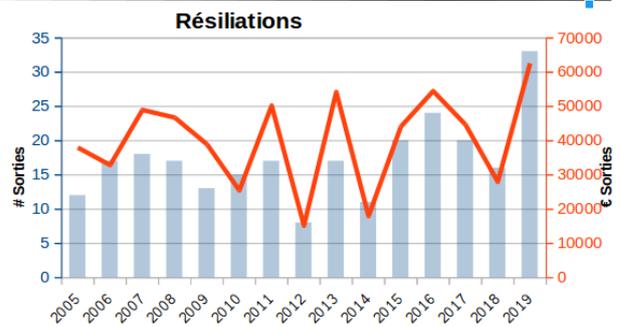
ANNEXE 2 : Graphique de présentation des adhérents par type de collectivités



ANNEXE 3: Etat des lieux des adhésions/ résiliations par année



Le nombre de résiliations a toujours été non régulier et en dents de scie.



ANNEXE 4: Compte de résultat 2019

ADULLACT						
Compte de résultat association						
Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		
	France	Exportations	Total	Total	Variation	%
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	6 300		6 300		6 300	N/S
Montants nets produits d'expl.	6 300		6 300		6 300	N/S
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Cotisations			755 123	767 428	- 12 305	-1,60
Autres produits			4	24	- 20	-83,33
Reprise de provisions						
Transfert de charges			15 785	3 307	12 478	377,32
Sous-total des autres produits d'exploitation			770 912	770 759	153	0,02
Total des produits d'exploitation (I)			777 212	770 759	6 453	0,84
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			1 507	1 476	31	2,10
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			1 507	1 476	31	2,10
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)						
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			778 719	772 234	6 485	0,84
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			778 719	772 234	6 485	0,84

ADULLACT				
Présenté en Euros				
	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	160 749	137 739	23 010	16,71
Services extérieurs	43 305	47 338	- 4 033	-8,52
Autres services extérieurs	120 787	102 503	18 284	17,84
Impôts, taxes et versements assimilés	14 147	15 075	- 928	-6,16
Salaires et traitements	296 867	274 038	22 829	8,33
Charges sociales	101 194	108 061	- 6 867	-6,35
Autres charges de personnels	11 029	26 588	- 15 559	-58,52
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	6 366	7 838	- 1 472	-18,78
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges	375	480	- 105	-21,88
Total des charges d'exploitation (I)	754 820	719 660	35 160	4,89
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 951	19	5 932	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	5 951	19	5 932	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	238	186	52	27,96
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	761 009	719 865	41 144	5,72
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	17 711	52 369	- 34 658	-66,18
TOTAL GENERAL	778 719	772 234	6 485	0,84
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

ANNEXE 5: Bilan 2019

ADULLACT				
Bilan association(suite)				
Présenté en Euros				
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
Fonds associatifs et réserves				
Fonds propres				
. Fonds associatifs sans droit de reprise				
. Ecart de réévaluation				
. Réserves				
. Report à nouveau	581 940	529 571		52 369
. Résultat de l'exercice	17 711	52 369		- 34 658
Autres fonds associatifs				
. Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donations				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
. Ecart de réévaluation				
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
. Provisions réglementées				
. Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	599 651	581 940		17 711
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15	30		- 15
Fournisseurs et comptes rattachés	66 679	87 705		- 21 026
Autres	73 028	68 385		4 643
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	139 722	156 120		- 16 398
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	739 373	738 060		1 313
Engagements reçus				
Legs nets à réaliser				
. acceptés par les organes statutairement compétents				
. autorisés par l'organisme de tutelle				
Dont en nature restant à vendre				
Engagements donnés				
TOTAL ACTIF	795 344	55 971	739 373	738 060
				1 313

ANNEXE 6: Budget prévisionnel 2020

Budget Prévisionnel	2 020												TOTAL
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
Dépenses	52 291	47 496	82 706	47 951	65 525	138 449	47 951	46 751	63 238	51 696	47 496	117 710	809 260
Achat													
Matériels	1 200		0	1 200	0	0	1 200	0	0	1 200	0	0	4 800
Divers (fournitures, certificats, etc.)	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	4 800
Locaux													0
Loyer Montpellier	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	24 000
Charges Montpellier	872	872	872	872	872	872	872	872	872	872	872	872	10 468
Informatiques interne	0	0	410	0	0	760	0	0	410	0	0	410	1 990
P et T													0
Affranchissement	20	20	20	20	20	850	20	20	20	20	20	20	1 070
Téléphones	108	108	108	108	108	108	108	108	108	108	108	108	1 296
Connexion internet	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530	530	6 360
Frais de déplacement													0
Loyers véhicules	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	440	5 280
Entretien véhicules hors contrat	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	528
Frais de déplacement, missions, réception	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800	33 600
Frais de personnel													0
Développeurs													0
Equipe technique	12 109	12 109	12 109	12 109	12 109	12 109	12 109	12 109	12 109	12 109	12 109	12 109	145 309
Stagiaires	500	500							500	500	500	500	3 000
Direction - Administration													0
Equipe administrative	11 835	11 835	11 835	11 835	11 835	11 835	11 835	11 835	11 835	11 835	11 835	11 835	142 017
Primes / Primes de vacances													0
Primes / Primes de vacances	0	0	4 527	0	12 600	4 072	0	0	2 464	0	0	2 620	26 283
Charges salariales / patronales													0
AMETRA	1 225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 225
Tickets restaurant													0
Tickets restaurant	0	0	1 770	0	0	1 770	0	0	1 770	0	0	1 770	7 080
Assurances													0
AMAC	868	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	868
VAM	1 502	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 502
Sous-traitance / Honoraires													0
Maintenance forge	500	500	740	500	500	740	500	500	740	500	500	740	6 960
Hébergements	1 635	1 635	1 635	1 635	1 635	1 635	1 635	1 635	1 635	1 635	1 635	1 635	19 620
Maintenance atexo	0	0	4 240	0	0	4 240	0	0	4 240	0	0	4 240	16 960
Convention SCOP	0	0	0	0	0	50 240	0	0	0	0	0	50 240	100 480
Commissaire aux Comptes	0	0	0	0	0	0	0	0	2 860	0	0	2 860	5 720
Expert comptable	0	0	2 550	0	0	2 550	0	0	2 550	0	0	2 550	10 200
Honoraires ss-traitance divers	800	800	20 800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	29 600
Provisions													0
Provisions	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	3 600
Amortissements													0
Amortissements	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	3 000
Communication													0
plan de communication						0			0				0
Supports de communication	300	300	300	300	300	300	300	300	300	3 300	300	4 300	10 600
Congrès – AG	0	0	0	0	0	25 000	0	0	0	0	0	0	25 000
Remboursement de prêt													0
Remboursement de prêt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses													0
Autres dépenses	75	75	75	75	75	75	75	75	75	75	75	75	905
Recettes	82 585	115 795	55 802	103 338	76 083	63 385	74 470	12 813	50 767	73 279	31 270	49 674	789 261
Cotisations													0
Cotisations	82 025	114 075	55 375	102 675	75 555	47 995	73 950	12 600	50 365	72 765	30 965	41 815	760 160
Pondération nouveaux / sortants													0
Pondération nouveaux / sortants	410	570	277	513	378	240	370	63	252	364	155	209	3 801
Financement formation													0
Financement formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Convention AP													0
Convention AP	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 500	8 500
AG/Congrès													0
AG/Congrès	0	0	0	0	0	15 000	0	0	0	0	0	0	15 000
Loyer sous-location													0
Loyer sous-location	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	1 800
RÉSULTAT	+30 294	+68 299	-26 904	+55 387	+10 558	-75 064	+26 519	-33 938	-12 471	+21 583	-16 226	-68 036	-20 000